

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS Analyses environnementales suite à l'incendie FIRST PLAST à VAIRES SUR MARNE

Description de l'établissement

Nom :	Analyses environnementales suite à l'incendie FIRST PLAST
Adresse :	CHEMIN CORPS DE GARDE
Commune principale :	VAIRES SUR MARNE (77479)
Communes secondaires	Non renseigné
Activités :	Non renseignée
Description :	Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 31/07/2023

Terrain répertorié en Secteur d'information sur les sols (SIS)

Identifiant : SSP00060390101

Ancien identifiant SIS : 77SIS08627

Description¹ :

Le 22 septembre 2017, un feu se déclare sur la commune de Chelles au niveau d'un bâtiment de la société FISRT PLAST d'une superficie de 4 500 m² abritant un stockage de produits PVC dans une usine d'éléments en matière plastique pour le bâtiment et l'assainissement. Les employés alertent les secours. Un important panache de fumées se développe, visible à plus de 10 km. Un périmètre de sécurité est mis en place. Des élèves sont confinés dans leurs écoles. Des prélèvements atmosphériques montrent l'absence de toxicité des fumées. Un employé, incommodé par les fumées, et un autre, blessé au poignet, sont transportés à l'hôpital. Une partie des eaux d'extinction contaminées en début d'intervention se déverse dans la MARNE provoquant une mortalité de la faune aquatique. Les captages en aval sont suspendus. Les pompiers obturent l'exutoire des eaux pluviales et posent des barrages flottants. Après analyse, les eaux d'extinction sont dirigées vers la station d'épuration voisine. Le lendemain, de nombreux foyers résiduels sont encore présents.

L'incendie aurait été provoqué par des travaux d'étanchéité en toiture.

Un arrêté de mesures d'urgence est pris par le préfet le 29/09, compte-tenu des substances émises durant l'incendie et du risque de pollution de la MARNE par les lixiviats des déchets présents sur le site.

Pour respecter les prescriptions de cet arrêté, l'exploitant a réalisé un diagnostic de l'impact environnemental de l'incendie sur et hors de son site.

Environ 18 points de prélèvements de sol sont réalisés dont un point témoin référencé T1 situé sur la parcelle AM 01 (commune de Vaires-sur-Marne) qui n'était pas sous le vent du panache des fumées de l'incendie.

Une valeur en plomb de 97 mg/kg de matières sèches est décelée au

niveau de ce point. Cette valeur est supérieure au fond géochimique attendu.

Observations: Ce résultat anormal en plomb provient probablement de l'impact de l'ancienne installation classée MAGER qui produisait des feuilles de plomb et émettait du plomb à l'atmosphère (voir fiche SSP0003589)

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 25/01/2023

Enjeux et environnement : Le 22 septembre 2017, un feu se déclare sur la commune de Chelles au niveau d'un bâtiment de la société FISRT PLAST d'une superficie de 4 500 m² abritant un stockage de produits PVC dans une usine d'éléments en matière plastique pour le bâtiment et l'assainissement. Les employés alertent les secours. Un important panache de fumées se développe, visible à plus de 10 km. Un périmètre de sécurité est mis en place. Des élèves sont confinés dans leurs écoles. Des prélèvements atmosphériques montrent l'absence de toxicité des fumées. Un employé, incommodé par les fumées, et un autre, blessé au poignet, sont transportés à l'hôpital. Une partie des eaux d'extinction contaminées en début d'intervention se déverse dans la MARNE provoquant une mortalité de la faune aquatique. Les captages en aval sont suspendus. Les pompiers obturent l'exutoire des eaux pluviales et posent des barrages flottants. Après analyse, les eaux d'extinction sont dirigées vers la station d'épuration voisine. Le lendemain, de nombreux foyers résiduels sont encore présents.

L'incendie aurait été provoqué par des travaux d'étanchéité en toiture.

Un arrêté de mesures d'urgence est pris par le préfet le 29/09, compte-tenu des substances émises durant l'incendie et du risque de pollution de la MARNE par les lixiviats des déchets présents sur le site. L'exploitant a ainsi transmis un diagnostic de l'impact environnemental de l'incendie.

Environ 18 points de prélèvements de sol sont réalisés dont un point témoin référencé T1 qui n'était pas sous le vent du panache des fumées de l'incendie. Une valeur en plomb de 97 mg/kg de matières sèches est décelée au niveau du point T1, valeur supérieure au fond géochimique attendu.

Observations: Ce résultat anormal en plomb provient probablement de l'impact de l'ancienne installation classée MAGER qui émettait du plomb à l'atmosphère (voir fiche 77SIS05789)

Description³ :

Le 22 septembre 2017, un feu se déclare sur la commune de Chelles au niveau d'un bâtiment de la société FISRT PLAST d'une superficie de 4 500 m² abritant un stockage de produits PVC dans une usine d'éléments en matière plastique pour le bâtiment et l'assainissement. Les employés alertent les secours. Un important panache de fumées se développe, visible à plus de 10 km. Un périmètre de sécurité est mis en place. Des élèves sont confinés dans leurs écoles. Des prélèvements atmosphériques montrent l'absence de toxicité des fumées. Un employé, incommodé par les fumées, et un autre, blessé au poignet, sont transportés à l'hôpital. Une partie des eaux d'extinction contaminées en début d'intervention se déverse dans la MARNE provoquant une mortalité de la faune aquatique. Les captages en aval sont suspendus. Les pompiers obturent l'exutoire des eaux pluviales et posent des barrages flottants. Après analyse, les eaux d'extinction sont

dirigées vers la station d'épuration voisine. Le lendemain, de nombreux foyers résiduels sont encore présents.

L'incendie aurait été provoqué par des travaux d'étanchéité en toiture.

Un arrêté de mesures d'urgence est pris par le préfet le 29/09, compte-tenu des substances émises durant l'incendie et du risque de pollution de la MARNE par les lixiviats des déchets présents sur le site. L'exploitant a ainsi transmis un diagnostic de l'impact environnemental de l'incendie.

Environ 18 points de prélèvements de sol sont réalisés dont un point témoin référencé T1 qui n'était pas sous le vent du panache des fumées de l'incendie. Une valeur en plomb de 97 mg/kg de matières sèches est décelée au niveau du point T1, valeur supérieure au fond géochimique attendu.

Observations: Ce résultat anormal en plomb provient probablement de l'impact de l'ancienne installation classée MAGER qui émettait du plomb à l'atmosphère (voir fiche 77SIS05789)

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

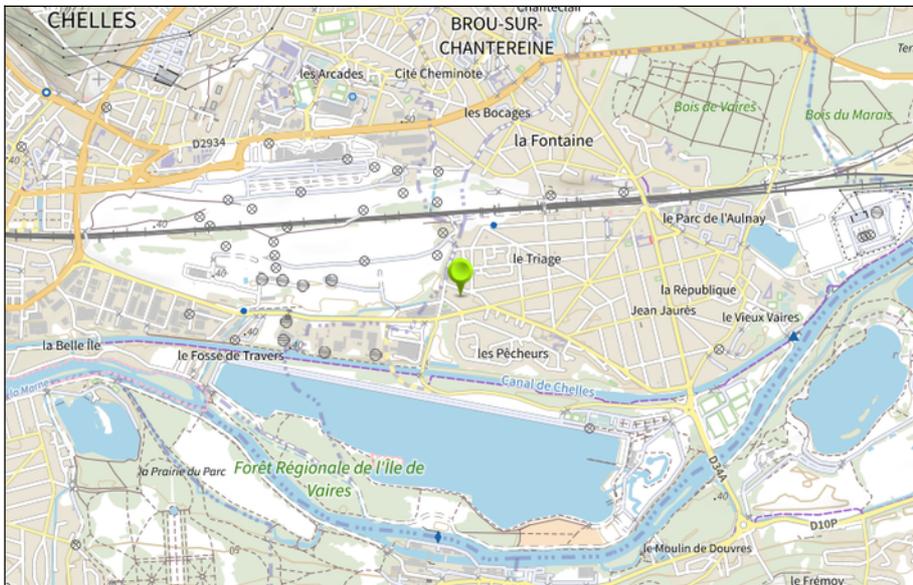
Documents associés : Non renseigné

Géolocalisation

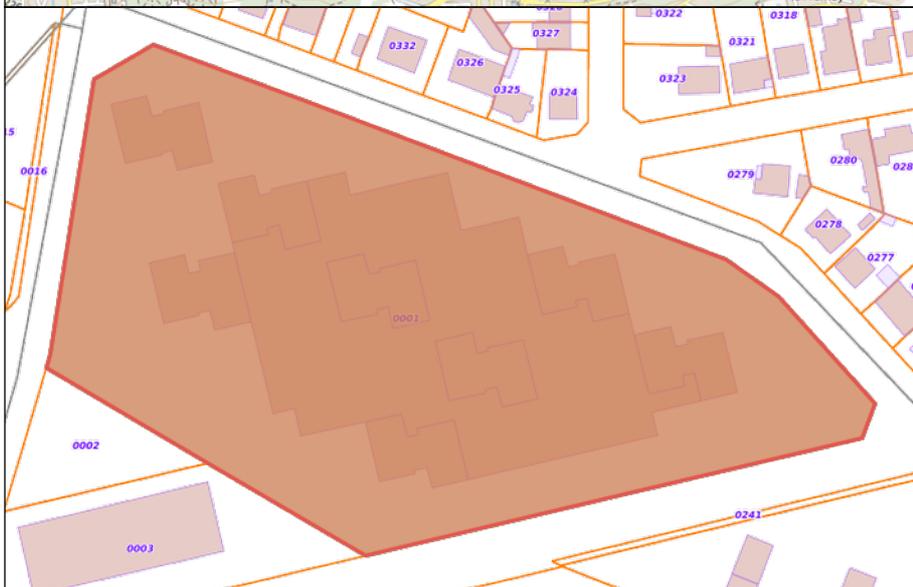
Parcelles concernées par le Secteur d'information sur les sols (SIS)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
VAIRES SUR MARNE	1	AM	0001	77

Plans cartographiques :



 Emplacement classification
Fond de carte SCAN IGN®
Classification :
SSP00060390101



 Emprise classification
Fond de carte Parcellaire
Express (PCI) IGN®
Classification :
SSP00060390101

Coordonnées du centroïde
RGF93 / Lambert-93
(EPSG:2154) :

Long. : 672509.8343856323, Lat. : 6863425.832295805

Superficie estimée :

20056 m²

1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.